

Présentation de la Filière L Musique au Lycée Champollion

Le bac L musique est un bac d'enseignement général : il offre donc la possibilité de tous les débouchés possibles avec un Bac L et ne restreint en aucun cas l'élève à un projet d'études post bac exclusivement orienté vers la musique.

En revanche, il permet d'acquérir une solide culture générale et artistique qui peut être valorisée dans un projet professionnel.

Les horaires

Première L (total 7 h ou 9 h par semaine)

- 5h Spécialité Musique (culture et pratique musicales)
- 2h Option facultative
- 1h Chorale
- 1h Travaux personnalisés encadrés.

Terminale L (6 h ou 9 h par semaine)

- 5 h Spécialité Musique
- 3 h Option facultative
- 1 h Chorale

Les contenus

Ils associent pratiques musicales et acquisition de connaissances :

- **Pratique vocale et instrumentale** : interprétation et création collectives avec possibilité d'intégrer son instrument et/ou sa voix.
- **Technique musicale au service de la musique** : découverte et compréhension des langages musicaux par l'écoute et la pratique.
- **Culture musicale** par l'écoute d'œuvres de tous horizons musicaux et de toutes époques.

☞ **En première :**

- Musique et autres arts (musique et texte, musique, espace et mouvement, musique et image)
- Musique et recherches formelles.

☞ **En terminale :**

- Musique, rythme et temps
- Musique, timbre et son
- Musique, interprétation et arrangement
- Musique, diversité et relativité des cultures.

En première comme en terminale, les thématiques de culture musicale peuvent être opportunément mises en perspective avec la littérature, la philosophie, l'histoire, etc...

Les épreuves au Baccalauréat

Elles sont accessibles par leurs exigences plus artistiques et culturelles que techniques.

- Une épreuve écrite de 3 heures (écoute comparée à partir d'une des œuvres du programme et commentaire de culture musicale). **Coefficient 3**

- Une épreuve orale de 30 mn : commentaire d'un extrait sous l'éclairage d'une des grandes questions étudiées dans l'année, pratique instrumentale et/vocale (interprétation puis prolongement créatif). **Coefficient 3**

Spécificités de la filière L- Musique au Lycée Champollion

- Seul lycée de Grenoble à proposer cette filière (spécialité + option).
- Regroupement dans une même classe des élèves d'arts plastiques et de musique, d'où projets communs : musée, travaux croisés de création, sorties à l'opéra, voyage culturel à Paris en terminale, etc...
- Projets spécifiques : participation à la Web-radio académique et production de petites émissions, blog de l'option musique, partenariats culturels : La Chaufferie et le Lycée Argouges (cartes postales sonores, ateliers rap/slam), la MC2 (concerts et rencontres d'artistes), la Belle Electrique, les discothèques municipales de Grenoble, spectacles à l'opéra de Lyon, etc...

A qui s'adresse l'enseignement de spécialité musique en Première L ?

- A tout élève, même s'il n'a pas effectué sa classe de seconde au Lycée Champollion et même s'il n'a pas suivi l'enseignement d'exploration « Arts du son » en seconde.
- A tout élève qui souhaite découvrir ou approfondir la musique, instrumentiste ou chanteur, même débutant, pourvu qu'il soit motivé et curieux, non seulement pour toutes les formes d'expression musicale, mais pour toutes formes d'expression artistique.
- A des élèves déjà musiciens.
- Chaque élève peut trouver sa place, qu'il ait plusieurs années de pratique ou qu'il soit débutant. Les activités sont adaptées au niveau de chacun.

Les débouchés possibles

Cette filière mène à tous les métiers accessibles avec un bac L avec une valeur artistique ajoutée :

- Les métiers liés à l'information et à la communication, à la culture (journalisme, publicité, bibliothèques et discothèques, gestion du spectacle, management culturel...),
- L'éducation, l'animation, le professorat, la recherche,
- Les métiers de l'administration,
- La facture instrumentale (stages pratiques nécessaires),
- La technique du son (à condition de développer des compétences techniques par ailleurs),
- Les métiers artistiques : instrumentiste, chanteur, compositeur, en passant par des études de musicologie, ethnomusicologie, histoire de l'art, conservation, classes préparatoires littéraires avec spécialité musique (Paris, Toulouse, Tours, St Quentin), les IEP...
- La musicothérapie, l'orthophonie (seule formation paramédicale privilégiant les bacs littéraires),
- Les métiers d'administration,
- Et tous les autres débouchés classiques d'un Bac L : droit, lettres, histoire, langues...

En conclusion...

- Une connaissance de la technique musicale n'est pas nécessaire pour suivre l'enseignement de spécialité musique en filière L.
- La filière L permet de mettre en valeur les capacités d'écoute, la culture musicale et la sensibilité artistique.
- Elle permet de développer l'aisance à l'oral, la confiance en soi, les qualités relationnelles, le sens de l'analyse, l'esprit critique...